

Orléans, le 24 janvier 2020

La Rectrice
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissements publics et privés du second degré
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
d'Académie, Directeurs des Services de
l'Éducation Nationale
Mesdames et Messieurs les Directeurs de C.I.O.
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Techniques
Mesdames et Messieurs les Chefs de Division du
Rectorat

Rectorat

**Délégation académique
à la formation des personnels**

Dafop 212 /2020

Dafop 22 /2020

Dossier suivi par

Pour les personnels
enseignants

Marie-Emilie Lefeuve

T 02 38 79 42 14

Ce.dafop212

@ac-orleans-tours.fr

Pour les personnels ATSS

Christelle Rouer

T 02 38 79 42 09

Ce.dafop22

@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

**Objet : Congé de formation professionnelle pour l'année scolaire 2020-2021
Personnels d'enseignement du second degré, d'Education, d'Orientation et ATSS**

J'ai l'honneur de vous informer que la campagne de recueil des demandes de congé de formation professionnelle pour l'année scolaire 2020-2021 débute le lundi 27 janvier pour se terminer dimanche 1^{er} mars 2020.

Les demandes sont à effectuer directement en ligne à partir du PIA dans la rubrique « Ma carrière, ma vie professionnelle – Ma formation - Congés de formation professionnelle ». Les agents trouveront également, dans la même rubrique, les critères de classement et des conseils de saisie du questionnaire. Une fois le formulaire validé, il sera automatiquement envoyé au supérieur hiérarchique dont l'agent aura transmis l'adresse électronique.

En tant que supérieur hiérarchique de la majorité des agents de votre établissement, vous recevrez alors un courrier électronique avec un résumé de la demande de l'agent. Vous devrez alors le transmettre aux services de la DAFOP avec la possibilité de laisser un avis et un commentaire dans un espace dédié.

Les délais étant contraints, les dossiers n'ayant pas reçu d'avis au bout de deux semaines seront transmis sans commentaires de la part du supérieur hiérarchique et étudiés comme des avis favorables.

Je vous remercie de votre collaboration.

Pour la rectrice et par délégation
Pour la secrétaire générale d'académie,
Le responsable du pôle administratif et financier
de la Dafop,

Gilles Bezançon

